



Compte financier Unique (CFU) 2025 – Ville de Champigny-sur-Marne

0. Préambule :

La commune de Champigny-sur-Marne a choisi de présenter, à partir de l'exercice 2025, un compte financier unique (CFU) en lieu et place du compte de gestion (CG) du comptable public et du compte administratif (CA) de l'ordonnateur.

- Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».
- Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

1. Une situation financière globalement saine

L'exercice 2025 confirme la solidité financière de la Ville. Malgré une légère baisse des recettes de fonctionnement (-2 %), la commune a poursuivi sa maîtrise des dépenses (-5 %), ce qui lui permet de dégager une forte capacité d'autofinancement, tout en poursuivant un programme d'investissements ambitieux sans recourir à un nouvel emprunt en 2025.

À la clôture de l'exercice, le Compte Financier Unique 2025 de Champigny-sur-Marne fait apparaître une situation financière saine, avec un **excédent cumulé de 4 866 543,36 €**.

2. Les recettes de fonctionnement : des ressources stables

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent **147 435 075 €**. Elles reposent principalement sur :

- les impôts et taxes : **93,95 M€** (64 % des recettes)
- les dotations et participations : **36,19 M€** (25 %)
- les produits des services municipaux : **12,05 M€** (8 %).

La légère diminution des recettes s'explique essentiellement par la baisse des recettes exceptionnelles (cessions immobilières notamment : 6,8 M€ en 2024 contre 2,3 M€ en 2025), tandis que les recettes fiscales demeurent stables. **La municipalité a maintenu son engagement de ne pas augmenter le taux communal de taxe foncière.**

3. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **113 572 992 €**, en baisse de 5 % par rapport à 2024.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel : **73,4 M€** (65 % du total) ;
- les dépenses courantes de fonctionnement : **24,8 M€** (22 %) ;
- les autres charges de gestion : **10,9 M€** (10 %).

Cette maîtrise résulte notamment de la baisse des dépenses de personnel (-3%), des dépenses énergétiques (-40%) et d'une gestion rigoureuse des achats et des consommations.

4. Une capacité d'autofinancement en forte progression

Grâce à l'écart favorable entre recettes et dépenses de fonctionnement, la Ville dégage une **épargne brute de 33 862 083 €**, soit un taux d'épargne brute de **23 %**, ce taux s'élevait à **10,7% en 2020**.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **39 019 040 € en 2025**, avec une forte place des **subventions**. La commune n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2025, ce qui renforce l'épargne nette et limite la pression sur la dette.

Après remboursement du capital de la dette, l'**épargne nette atteint 21 910 976 €**, représentant **14,9 % des recettes de fonctionnement (taux d'épargne nette)** contre **2,4% en 2020**. Cette épargne constitue une ressource essentielle pour financer les investissements de la commune.

5. Un programme d'investissements ambitieux

Les dépenses réelles d'investissement atteignent **95 170 561 €**, en hausse de **36 % par rapport à 2024 (69 761 493 €)** traduisant l'avancement de grands projets municipaux.

Les principaux projets financés en 2025 sont :

- la reconstruction du groupe scolaire **Henri-Bassis** : **10,9 M€**
- l'acquisition de plusieurs **parcelles foncières** (notamment pour le projet de centre-Ville et l'îlot Carnot) : **9 M€**
- des requalifications de **voiries et de leurs installations** (y compris travaux d'éclairage public et d'enfouissement) : **6.3M€**,
- la construction de la **nouvelle médiathèque du centre-ville** : **5,5 M€**
- l'aménagement de la **Coque Verdun** : **2,3 M€**

Ces opérations structurantes expliquent une part majeure des dépenses d'équipement. La ville a également poursuivi des travaux de voirie, de sécurité et de modernisation des équipements publics. **Les dépenses d'équipement représentent à elles seules 87 % des dépenses d'investissement avec un montant total de 82 818 917 € (contre 57 158 139 € en 2024).**

6. Des recettes réelles d'investissement moins dépendantes de l'emprunt

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **39 019 040 € en 2025**, avec une forte place des **subventions**. La Ville n'a contracté **aucun nouvel emprunt en 2025**, ce qui renforce l'épargne nette et limite la pression sur la dette. Elle a uniquement mobilisé une partie d'emprunts souscrits en 2024. Cette stratégie permet :

- une baisse du taux d'endettement à **71 % contre 98% en 2020**
- une amélioration de la capacité de désendettement à **3,1 années contre 9,2 années en 2020**
- une réduction progressive du poids de la dette sur les finances communales à **104,9 M€ fin 2025 contre 136,3 M€ fin 2020**.

Ces indicateurs demeurent largement inférieurs aux seuils d'alerte habituellement retenus pour les collectivités locales.

7. Les principaux enjeux pour les années à venir

Les résultats du CFU 2025 mettent en évidence plusieurs enjeux :

- poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte d'augmentation des charges imposées par l'État, notamment les cotisations de retraite des agents
- maintenir un niveau élevé d'investissement pour moderniser les équipements publics
- préserver la capacité d'autofinancement afin de limiter le recours à l'emprunt
- limiter le recours à l'endettement tout en accompagnant le développement du territoire

8. Conclusion

Le Compte Financier Unique 2025 traduit une gestion financière rigoureuse permettant à la Ville de financer d'importants projets structurants tout en améliorant son épargne et en réduisant son endettement. La situation financière de la commune demeure solide et lui permet d'aborder les prochaines années avec des marges de manœuvre préservées.